

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64/132/SPCG chargeant respectivement les Ministres des Finances et de l'Enseignement de l'expédition des affaires courantes des Ministères de la Production, des Affaires économiques et du Plan et des Affaires intérieures

n° 64/132/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 novembre 1964

Numéro JO
n° 12 du 01/01/1965

Date du numéro
1 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Raymond Pécou, ministre des Finances, est Chargé pour, compter du 26 novembre 1964, de l'expédition des affaires courantes du Ministère de la Production, des Affaires économiques et du Plan jusqu'à la désignation du ministre titulaire. M. Hassan Gouled, ministre de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Sports, est chargé pour compter du 26 novembre 1964 de l'expédition des affaires courantes du Ministère. des Affaires intérieures jusqu'à désignation du ministre titulaire.